



Fédération des Associations des Parents
d'élèves du canton de Fribourg

Interdiction de l'usage des smartphones à l'école : une mesure soutenue par une large majorité de parents

Fribourg, 16.12.2025.

La Fédération des Associations de Parents d'Elèves du canton de Fribourg (FAPEF) suit avec attention le débat qui se tiendra ce jeudi au Grand Conseil concernant l'interdiction de l'usage des smartphones durant le temps scolaire.

Si la loi fribourgeoise interdit déjà l'usage du téléphone portable en classe depuis 2016, les règles applicables durant les pauses restent hétérogènes selon les établissements. Cette situation crée une incompréhension pour les élèves comme pour les parents.

Par « usage », on entend toute utilisation du smartphone (appels, messages, photo/vidéo, applications). Les appareils restent rangés et non utilisés pendant tout le temps scolaire, pauses comprises, sauf exception encadrée.

La FAPEF constate qu'une large majorité de parents soutient une interdiction claire et uniforme de l'usage des smartphones pendant tout le temps scolaire pour les élèves de l'école obligatoire. Ce positionnement rejoint le baromètre AXA-Sotomo (août 2024), selon lequel environ 80% de la population suisse est favorable à l'interdiction des téléphones à l'école et au report de l'accès aux réseaux sociaux avant 16 ans.

Les parents soulignent les effets positifs attendus d'une telle mesure : amélioration du climat scolaire, renforcement des interactions sociales, diminution des conflits et meilleure protection de la concentration, du sommeil et de la santé mentale des élèves.

La FAPEF relève toutefois certaines préoccupations, notamment concernant une possible extension au secondaire II et les exceptions pédagogiques, qui appellent à un cadre clair, cohérent et appliqué de manière uniforme.

Enfin, la FAPEF rappelle que l'interdiction de l'usage des smartphones à l'école ne peut constituer une réponse unique. Les impacts documentés des écrans et des réseaux sociaux sur la santé mentale des jeunes nécessitent une approche globale, combinant prévention, accompagnement des parents et cohérence entre l'école et la maison.

Contact : Isabelle Colliard 079/431.88.30



Fédération des Associations des Parents
d'élèves du canton de Fribourg